

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2026/44

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/05/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, TERRACOL Sandra, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Était absent et excusé :

Secrétaire de séance : Mme Patricia ANGELINI

Objet : Demande de subvention 2026 « La Roue Libre Sardentaise »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, l'association « La Roue Libre Sardentaise » demande une subvention pour un montant de 600,00€ pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Valide la demande de subvention pour « La Roue Libre Sardentaise » pour l'année 2026 pour un montant de 600,00€,
- Autorise Monsieur le Maire, à passer les écritures comptables.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 05/06/2026

Publié, le 09/06/2026

Transmis, le 08/06/2026

Certifié exécutoire

Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

La secrétaire de séance, Patricia ANGELINI

